

PROVINCE DE QUÉBEC38^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 25 OCTOBRE 2007

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 25 octobre 2007

Aujourd'hui, à seize heures quatre minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants:

- n^o 6 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale
- n^o 18 Loi sur la sécurité des piscines résidentielles

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.